

## DANS CE NUMERO

Budget 2016

Sondage

Evènements

Ecole

## LETTRE D'INFORMATION

Le Conseil Municipal a récemment voté le compte administratif 2015 (bilan de l'année écoulée) ainsi que le Budget Primitif 2016 (prévisions budgétaires pour l'année en cours).

Dans un souci de transparence, nous souhaitons vous informer des principaux éléments budgétaires.

### Le Compte administratif 2015.

C'est le bilan de l'année écoulée. Il contient une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Les principales données sont résumées ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	178 195,75 €	216 000,39 €
Section d'investissement	56 386,12 €	93 194,92 €

Compte tenu du résultat des années antérieures, la Commune enregistre un excédent budgétaire de 32 647,95 € qui a été reporté en recettes sur l'exercice 2016.

### Le budget primitif 2016.

- Un contexte budgétaire difficile. Les dotations de l'État aux Communes sont en baisse depuis deux ans. Cette politique pèse lourdement sur les collectivités, et notre village n'échappe pas à ces restrictions.
- Stabilité de la fiscalité : Comme elle s'y était engagée, notre équipe choisit de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale, qui pèse lourdement sur les ménages modestes. La part communale des impôts locaux est donc stable depuis deux ans.
- Le remboursement des emprunts : Le montant du remboursement des emprunts contractés par l'ancienne équipe municipale (pour la construction du hangar et la rénovation de l'Église) s'élèvera à 20 013,54 € en capital et 5 200 € d'intérêts.

- Des économies d'énergie : S'agissant des dépenses énergétiques, nous commençons à observer les économies réalisées grâce aux travaux d'amélioration des bâtiments (changement des radiateurs, mise en place d'une programmation, etc ...). Des économies supplémentaires seront réalisées grâce à l'installation des pompes à chaleur dans les bâtiments scolaires et la diminution de l'éclairage public (décidée après un vote de la population).
- Des projets pour le village : Dans le cadre de la section d'investissement, nous prévoyons de continuer notre politique d'amélioration des bâtiments existants. En 2016, nous poursuivrons l'aménagement de la nouvelle cantine (pose de revêtements muraux, etc ...) ainsi que le changement des menuiseries des locaux de l'ALAE.

Des travaux sont également prévus dans la halle de la nouvelle Mairie (changement des menuiseries, isolation des murs, etc ...).

Une rampe permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite sera réalisée devant la nouvelle Mairie et le bâtiment de l'ALAE.

Ces travaux ont fait l'objet de plusieurs demandes de subvention à l'État et au Département et leur réalisation dépendra de l'obtention de ces subventions.

Globalement, les prévisions budgétaires 2016 sont résumées ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	233 920,95 €	233 920,95 €
Section d'investissement	84 247,40 €	84 247,40 €

L'équipe municipale se tient à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.



### Noel des enfants

Le 13 décembre 2015 a eu lieu le traditionnel Noel des enfants.

## Ecole - RPI

Comme vous le savez pour de bonnes raisons et de moins bonnes, le conseil municipal de Montgeard a souhaité mettre fin au RPI des trois communes : Caignac, Gibel, Montgeard.

Celui-ci a donc décidé d'exclure Caignac et ses enfants, par délibération du 5 avril 2016, en invoquant le motif d'une impossibilité de faire face à l'augmentation actuelle et prévisible du nombre d'élèves par rapport à la capacité d'accueil de ses locaux.

Face à cette brutale décision, nous avons demandé à l'ensemble des intervenants (DASEN, IEN, Montgeard, Gibel, Préfecture...) le report de la dissolution à la rentrée 2017 pour nous permettre de trouver sereinement des solutions.

Nous avons sollicité à de multiples reprises l'IEN, le DASEN et la préfecture lesquels nous ont répondu que les collectivités étaient souveraines quant à leurs décisions.

Les parents d'élèves de Caignac ont régulièrement été informés de nos différentes démarches. La constitution d'un RPI avec d'autres communes n'a pu aboutir pour des raisons d'effectif et de délai trop court pour la rentrée 2016.

L'ensemble de l'équipe municipale et les parents d'élèves travaillent de concert à la mise en place d'une école unique avec un réaménagement des locaux et l'achat des équipements nécessaires à l'accueil des maternelles.

## Appel aux dons

Nous relayons l'action initiée par les parents d'élèves de Caignac et nous en profitons pour les remercier de leur implication et leur mobilisation :

*"L'Ecole de Caignac est habituée à accueillir les plus grands mais elle est démunie en matériel de jeux pédagogiques pour les plus petits.*

*Nous souhaitons donc apporter notre aide à cette classe en faisant un appel aux dons à l'ensemble des parents du RPI actuel.*

*Nous savons que nous pouvons compter sur votre aide et votre mobilisation.*

*Nous ne cherchons pas des dons monétaires, ni d'achat de matériel de votre part, nous souhaitons juste que vous jetiez un coup d'œil dans vos affaires pour voir si quelque chose pourrait servir à cette classe.*

*Si vous avez de tels trésors, merci de prendre contact avec les parents d'élèves de Caignac et/ou la mairie de Caignac."*

## Sondage Eclairage Public

Le samedi 19 décembre, un sondage concernant l'éclairage public a été réalisé.

La très grande majorité des votants s'est exprimée pour l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit. La mise en place de ce dispositif s'effectuera dans les semaines à venir.



## Repas des aînés

Le Dimanche 21 février : L'aligot servi lors du traditionnel repas des aînés a connu un véritable succès !

## Cambriolage : Soyez vigilants !

Suite à un cambriolage dans le hangar municipal, de nombreux outils devront être rachetés. Cette dépense sera compensée par le remboursement de l'assurance.  
Un système d'alarme vient d'être installé au hangar municipal.

Nous demandons à l'ensemble des habitants de rester vigilants et de ne pas hésiter à signaler auprès de la gendarmerie de Nailloux (17) tout comportement suspect.

Pour vos départs en vacances, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur le site internet : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) => Opération Tranquillité Vacances.

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en oeuvre par la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

## Les voeux du Maire

Le 10 janvier 2016, vous étiez nombreux à venir assister aux voeux du maire.



## Restez connectés

Si vous voulez recevoir toutes les informations diffusées par la Mairie (Alerte météo, Préfecture, communiqués et informations du village), communiquez votre adresse email à :

**[info.mairie.caignac@gmail.com](mailto:info.mairie.caignac@gmail.com)**